

SEANCE du 5 décembre 2017

Une convocation établie par Monsieur CANTO René, Maire, a été adressée à chaque conseiller municipal et apposée au tableau d'affichage le 30 novembre 2017. Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire le 5 décembre 2017 à 20H30, à la mairie.

Présents : CANTO René, Maire et Président, BOULMER Jean-Claude, AVRIL Daniel, BOUE Marie-Annick, BOUE Alain, BATTAIS Dominique, COBAC Alexandra, ALLAIS Véronique, PRUNIER Dominique, CHEVALIER Rémy, GIET Christelle, HONORE David.

Absents : RONDIN Jean-Hubert, BOCQUET Arlette, TRANCART Guy
Christelle GIET a été élue secrétaire de séance.

2017-81 : Travaux d'Economie d'Energie et d'Accessibilité à la salle polyvalente. Résultat de la consultation des entreprises.

Vu la nécessité d'effectuer des travaux d'économie d'énergie et d'accessibilité à la salle polyvalente des entreprises ont été consultées afin de procéder au changement du système de chauffage à la salle polyvalente, à l'installation d'un lave-mains dans les sanitaires et au remplacement de la porte d'entrée.

L'ouverture des plis s'est effectuée en présence de tous les membres du conseil municipal.

Après analyse des deux offres réceptionnées, le conseil municipal décide, à l'unanimité de retenir, sous réserve de crédits suffisants :

- le devis MONSIFROT-PEYROUNY pour un montant de 15880,81 € H.T. relatif aux travaux de changement du système de chauffage de la salle polyvalente et à l'installation du lave-mains dans les sanitaires,
- le devis SARL BEAUCHER pour un montant de 4161,80 € H.T. relatif au remplacement de la porte d'entrée vitrée de la salle polyvalente.

2017-82 : Demande de subvention dans le cadre du FST 2017

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les travaux d'Economie d'Energie et d'Accessibilité à la salle polyvalente seraient éligibles à une subvention départementale au titre du Fonds de solidarité Territorial (F.S.T.) 2017.

Le Plan de financement serait le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux d'Economie d'Energie et d'accessibilité à la salle polyvalente	20042,61 €	Subvention du Conseil départemental - FST (34,75 %* 20042,61 €)	6964,81 €
		Subvention Etat -DETR (40*20042,61 €)	8017,04 €
		Autofinancement	5060,76 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité de solliciter une subvention au titre du F.S.T. auprès du Conseil Départemental et autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

**2017-83 : Dotation d'équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.)
Exercice 2018.**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

Vu la lettre circulaire préfectorale du 12 octobre 2017 relative à la programmation 2018 de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.)

Vu le projet de travaux d'Economie d'Energie et d'accessibilité à la salle polyvalente,

CONSIDERANT que, au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, le plafond de la dépense subventionnable pour les travaux de mise aux normes accessibilité de tous les ERP et la rénovation énergétique de tous les ERP est de 400 000 € HT et que le taux applicable est de 40 % pour les communes,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **d'adopter**, ce projet,
- **de solliciter** l'aide de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.ET.R.)
- **de dire** que ces travaux font l'objet d'une inscription budgétaire, et que la commune couvrira les dépenses restant à sa charge, déduction faite de la subvention qui pourrait être accordée par l'Etat.

Travaux d'Economie d'Energie et d'accessibilité à la salle polyvalente :

– Plan de financement prévisionnel

Dépenses	Montant HT	Recettes	Taux	Montant HT
Travaux d'Economie d'Energie et d'accessibilité à la salle polyvalente	20042,61 €	Etat – DETR *	40 %	8017,04 €
		Conseil Départemental-FST	34,75 %	6964,81 €
		Autofinancement		5060,76 €

* DETR : dépense subventionnable maxi 400 000 € HT

- **de donner** pouvoir au Maire pour signer tout document s'y référant.

Questions diverses.

- Discussion autour de la cession de l'ancienne boulangerie. Le recueil de l'avis des domaines n'étant pas une obligation, proposition d'une évaluation du bien par un professionnel.

- Vœux du Maire 2018. Discussion autour de la cérémonie reportée lors d'une prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Numéros d'ordre des délibérations : de 2017-81 à 2017-83.

Le Maire,
CANTO René,

Les membres présents :

BOULMER Jean-Claude, AVRIL Daniel, BOUE Marie-Annick,

BOUE Alain, BATTAIS Dominique, COBAC Alexandra,

PRUNIER Dominique, ALLAIS Véronique, CHEVALIER Rémy,

GIET Christelle, HONORE David.

Absents : RONDIN Jean-Hubert, BOCQUET Arlette, TRANCART Guy